



Analyse de la gestion de la Commune de Sainte-Geneviève sur la période 2001 – 2016 :

Réalisée à partir des éléments comptables
diffusés par le Ministère de l'Economie et
des Finances dédié aux Collectivités locales

Groupe de Réflexion Génovéfain

Novembre 2017



Contact :

Site internet : www.legenovefain.net

Adresse courriel : sainte-genevieve@legenovefain.net

Portable – SMS : 06 01 27 09 63

Facebook: <https://www.facebook.com/genovefain.net>



Méthodes et sources :

Les comptes des Communes, comme ceux des autres collectivités locales (Départements et Régions) mais aussi des Intercommunalités, sont consolidés par le Ministère de l'Economie et des finances et sont ensuite analysés par **groupe de communes équivalentes** (tailles, nombre d'habitants,...) **dénommés strate**. Ils sont ensuite ramenés à un ratio par habitant pour faciliter l'analyse.

Il s'agit donc, dans cette analyse, de partir des chiffres officiels du réalisé des communes.

Ces chiffres sont publiés, en principe fin août début septembre, cette année cette publication a pris quelques retards, sur un site internet dédié aux Collectivités locales (<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>).

Nous vous proposons donc une étude par thème respectant ceux pris en compte par la publication officielle du site déjà cité.

Chaque thème fait l'objet d'un commentaire technique au regard des constats opérés, suivi d'une appréciation de fonds. Volontairement, il sera évité d'être trop technique et il sera tenté de rester sur les chiffres les plus concrets pour nos concitoyens.

Sommaire :

1) Les chiffres clés

- a. Produits de fonctionnement
- b. Charges de fonctionnement
- c. Résultat comptable
- d. Ressources d'investissement
- e. Emploi d'investissement
- f. Fonds de roulement
- g. Résultat d'ensemble

2) Le fonctionnement

- a. Les ressources : Impôts locaux, autres impôts et taxes, dotation globale de fonctionnement
- b. Les charges : charges de personnel, charges externes, charges financières, subventions versées

3) L'investissement

- a. Les ressources : emprunts, subventions reçues, FCTVA
- b. Les dépenses : dont dépenses d'équipements

4) La fiscalité : produit de l'impôt foncier bâti, produit du foncier non bâti, produit de la taxe d'habitation

5) Autofinancement : Excédent brut de fonctionnement, Capacité d'autofinancement, CAF nette du capital des emprunts

6) Endettement : Encours de la dette au 31/12, annuités de la dette

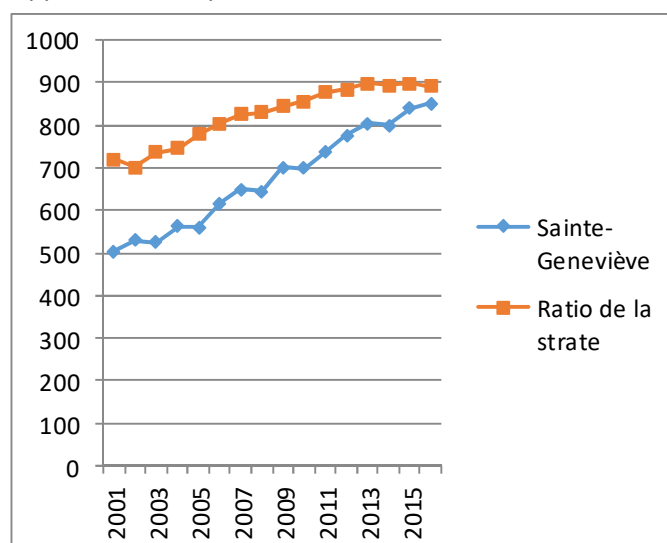
Conclusion générale

1) Les chiffres clés :

a) Produits de fonctionnement par habitant :

	Sainte- Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	503	720	-217	-30,14%
2002	529	701	-172	-24,54%
2003	525	735	-210	-28,57%
2004	562	745	-183	-24,56%
2005	560	778	-218	-28,02%
2006	617	803	-186	-23,16%
2007	649	825	-176	-21,33%
2008	644	829	-185	-22,32%
2009	701	843	-142	-16,84%
2010	698	855	-157	-18,36%
2011	736	876	-140	-15,98%
2012	776	885	-109	-12,32%
2013	805	899	-94	-10,46%
2014	799	893	-94	-10,53%
2015	840	899	-59	-6,56%
2016	852	891	-39	-4,38%

Les produits de fonctionnement rejoignent très progressivement ceux des Communes comparables. Partie d'une différence de moins 30%, elle n'est plus aujourd'hui que de 4,38%. On constate que sur la moyenne des communes l'augmentation est de 23,75% sur la période alors qu'il est de 69,38% sur Sainte-Genève. Il reste à voir d'où ces produits supplémentaires proviennent.

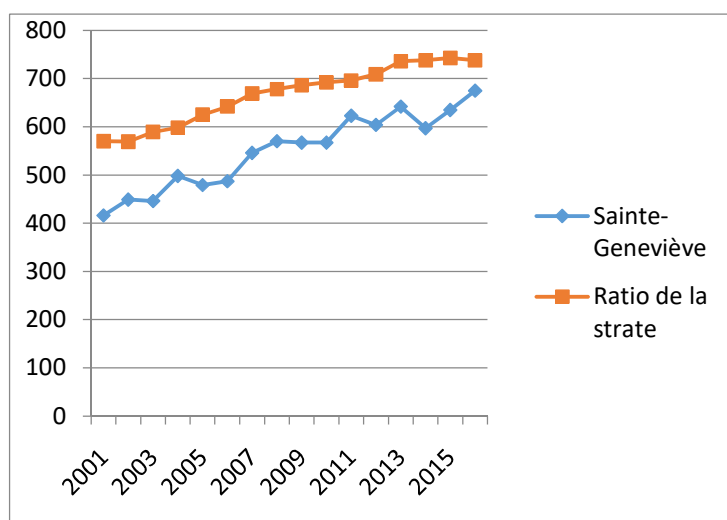


b) Charges de fonctionnement par habitant :

Charges de fonctionnement par habitant				
	Sainte- Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	416	570	-154	-27,02%
2002	449	569	-120	-21,09%
2003	446	589	-143	-24,28%
2004	498	598	-100	-16,72%
2005	479	625	-146	-23,36%
2006	487	642	-155	-24,14%
2007	546	669	-123	-18,39%
2008	570	678	-108	-15,93%
2009	567	686	-119	-17,35%
2010	567	692	-125	-18,06%
2011	623	696	-73	-10,49%
2012	604	709	-105	-14,81%
2013	642	736	-94	-12,77%
2014	597	738	-141	-19,11%
2015	635	743	-108	-14,54%
2016	675	738	-63	-8,54%
				-17,91%

Les charges de la Commune restent bien en-deçà de la moyenne puisqu'elles sont à 14,54% de celle-ci.

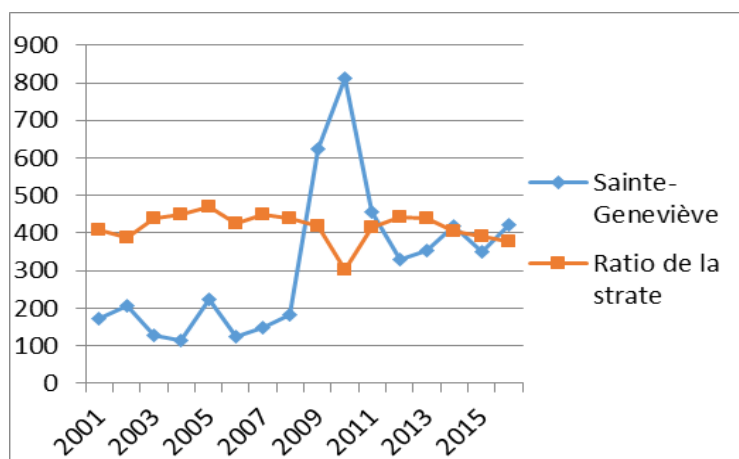
Nous verrons plus loin sur quels aspects, ces charges sont moindres. L'augmentation des charges est de 62,26% pour Sainte-Genève alors qu'elle n'est que de 29,47% sur la moyenne.



c) Ressources d'investissement par habitant :

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	172	410	-238	-58,05%
2002	205	388	-183	-47,16%
2003	127	441	-314	-71,20%
2004	114	451	-337	-74,72%
2005	224	471	-247	-52,44%
2006	126	427	-301	-70,49%
2007	148	449	-301	-67,04%
2008	182	439	-257	-58,54%
2009	625	419	206	49,16%
2010	811	302	509	168,54%
2011	457	416	41	9,86%
2012	330	442	-112	-25,34%
2013	353	440	-87	-19,77%
2014	419	406	13	3,20%
2015	350	393	-43	-10,94%
2016	421	378	43	11,38%
Moyenne			-19,60%	

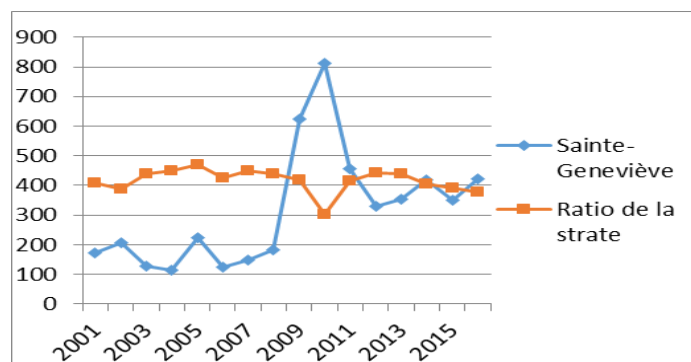
Les ressources attribuées à l'investissement sont, sur la période, nettement inférieures à la moyenne, sauf sur 4 années (2009, 2010, 2012 et 2014). Ces années correspondent, surtout pour 2010 et 2014, aux contrecoups de l'achat des locaux PREVOTE réalisé en 2008-2009.



d) Emplois d'investissement par habitant :

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	164	412	-248	-60,19%
2002	144	374	-230	-61,50%
2003	169	439	-270	-61,50%
2004	135	448	-313	-69,87%
2005	139	463	-324	-69,98%
2006	206	420	-214	-50,95%
2007	174	454	-280	-61,67%
2008	204	435	-231	-53,10%
2009	560	412	148	35,92%
2010	378	412	-34	-8,25%
2011	371	415	-44	-10,60%
2012	398	424	-26	-6,13%
2013	282	454	-172	-37,89%
2014	469	399	70	17,54%
2015	286	362	-76	-20,99%
2016	252	379	-127	-33,51%
moyenne			-34,54%	

Le niveau d'utilisation des crédits utilisés qui s'était amélioré globalement repart dans une sous-utilisation à plus de 33% inférieur à la moyenne. Il reste à plus de 34,5% en dessous de la moyenne sur la période, sauf en 2014. La période où elle dépasse (2009) le niveau moyen est celle qui correspond à l'achat des locaux PREVOTE et à l'aménagement partiel de ceux-ci en locaux techniques qui constitue l'un des investissements les plus importants de la Commune sur la période.

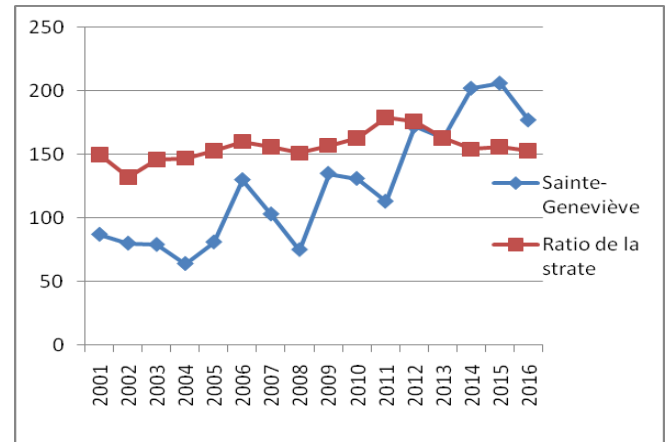


e) Résultat comptable :

Le résultat comptable est très inférieur à la strate en début de période et la dépasse depuis quelques années.

Résultat comptable par habitant				
	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	87	150	-63	-42,00%
2002	80	132	-52	-39,39%
2003	79	146	-67	-45,89%
2004	64	147	-83	-56,46%
2005	81	153	-72	-47,06%
2006	130	160	-30	-18,75%
2007	103	156	-53	-33,97%
2008	75	151	-76	-50,33%
2009	135	157	-22	-14,01%
2010	131	163	-32	-19,63%
2011	113	179	-66	-36,87%
2012	172	176	-4	-2,27%
2013	163	163	0	0,00%
2014	202	154	48	31,17%
2015	206	156	50	32,05%
2016	177	153	24	15,69%

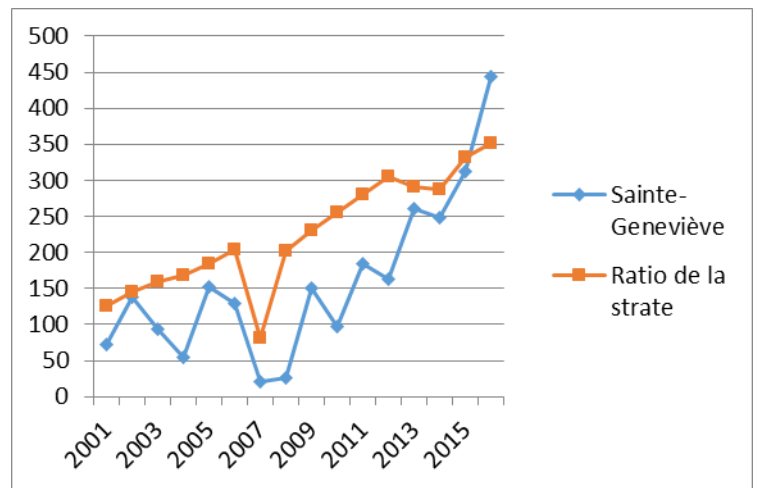
-20,48%



f) Fonds de roulement :

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	72	125	-53	-42,40%
2002	138	145	-7	-4,83%
2003	94	159	-65	-40,88%
2004	55	168	-113	-67,26%
2005	153	184	-31	-16,85%
2006	129	204	-75	-36,76%
2007	21	82	-61	-74,39%
2008	26	202	-176	-87,13%
2009	150	230	-80	-34,78%
2010	97	256	-159	-62,11%
2011	184	280	-96	-34,29%
2012	163	305	-142	-46,56%
2013	260	291	-31	-10,65%
2014	249	288	-39	-13,54%
2015	313	332	-19	-5,72%
2016	443	351	92	26,21%

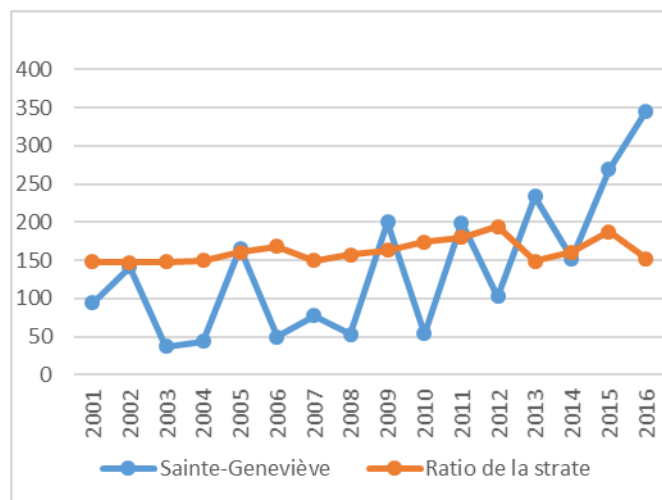
Le fonds de roulement dépasse de plus de 26% celui de la moyenne en 2016. Quelle utilité ?



g) Résultat d'ensemble :

	Résultat d'ensemble			
	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	94	148	-54	-36,49%
2002	141	147	-6	-4,08%
2003	37	148	-111	-75,00%
2004	44	150	-106	-70,67%
2005	166	161	5	3,11%
2006	50	168	-118	-70,24%
2007	77	150	-73	-48,67%
2008	53	157	-104	-66,24%
2009	200	163	37	22,70%
2010	54	174	-120	-68,97%
2011	199	180	19	10,56%
2012	103	194	-91	-46,91%
2013	234	149	85	57,05%
2014	152	161	-39	-24,22%
2015	269	188	81	43,09%
2016	346	152	194	127,63%

Ce nouveau point d'analyse correspond à l'addition de l'excédent de fonctionnement et de l'excédent d'investissement. Il permet d'évaluer les marges de manœuvre dont dispose la commune.



Rappelons que les Collectivités territoriales n'ont pas le droit d'être en déficit, elles risquent la mise sous tutelle de l'Etat (Préfet) si elles se retrouvent dans cette situation.

On constate des excédents plus élevés que la moyenne que ce soit en fonctionnement comme en investissement.

Nos ressources de fonctionnement sont désormais très proches de celles de la moyenne alors que nos charges restent en deçà de plus de 8,5%. Notre résultat de fonctionnement est supérieur de près de 16% à la moyenne.

Les ressources d'investissement sont inférieures de près de 20% à la moyenne, de plus leur utilisation est, elle, inférieure de près de 35% à cette même moyenne.

Conclusion de ce premier point: au regard de cette première vague de chiffres il apparaît que les ressources de la Commune ne sont pas utilisées au mieux qu'elles le permettraient. Les besoins non pourvus auraient certainement pu trouver leurs réponses si les capacités budgétaires et financières avaient été utilisées.

C'est ainsi que si l'on prend le différentiel moyen de l'emploi des crédits d'investissement sur la période qui est de 148€/habitant, à raison de 2 500 habitants sur 16 exercices c'est 5 920 000€ qui auraient dû être investis sur les équipements.

Quel restaurant scolaire, quelle salle polyvalente, quelle bibliothèque, quels autres équipements aurions-nous au lieu des manques que nous ne pouvons que constater ?

2) Le fonctionnement :

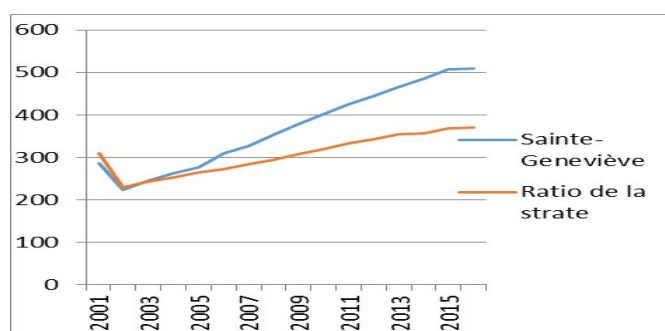
a) Les ressources

Impôts locaux

	Impôts locaux			Différence ratio/commune
	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate		
2001	287	309	-22	-7,12%
2002	223	230	-7	-3,04%
2003	246	244	2	0,82%
2004	263	252	11	4,37%
2005	277	265	12	4,53%
2006	310	272	38	13,97%
2007	327	285	42	14,74%
2008	353	294	59	20,07%
2009	379	308	71	23,05%
2010	401	319	82	25,71%
2011	425	334	91	27,25%
2012	444	343	101	29,45%
2013	466	354	112	31,64%
2014	486	357	129	36,13%
2015	508	369	139	37,67%
2016	509	370	139	37,57%

18,55%

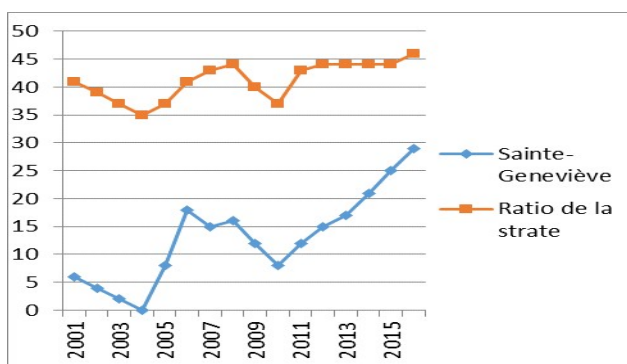
Le produit des impôts locaux (Taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) par habitant qui étaient, au début de la période, inférieurs de plus de 7% à la moyenne sont, en 2015, supérieurs de 37,57% à cette moyenne. Ils représentent plus de 60% des ressources de fonctionnement. Cela explique l'évolution de nos produits locaux sans pour autant justifier de leur hausse. La moyenne de ce produit est supérieure de 18,55% sur la période à la moyenne générale.



Autres impôts et taxes :

Cette part de fiscalité s'est également rapprochée de la moyenne, elle reste inférieure de près de 37% à la moyenne même si sa part est nettement moins inférieure que celle des impôts locaux. On remarque qu'alors que sur notre Commune, ces ressources se sont multipliées par plus de 4, elles n'ont augmenté que d'un peu plus de 10% sur la moyenne des communes (on trouve là, la part concernant, la taxe d'équipement ou encore celle sur les mutations).

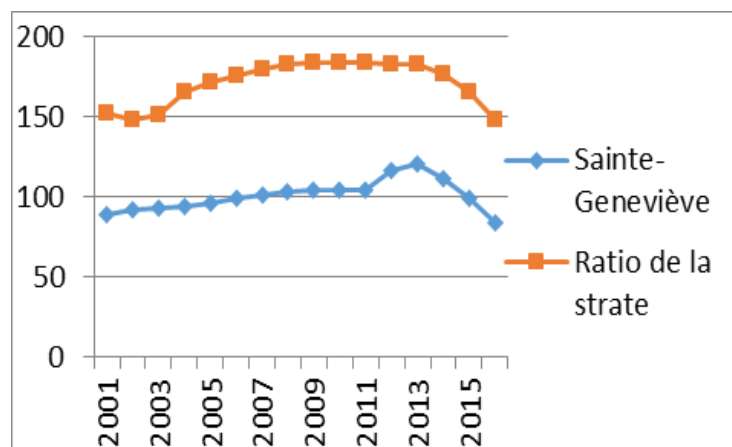
	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
	2001	6	41	-35
2002	4	39	-35	-89,74%
2003	2	37	-35	-94,59%
2004	0	35	-35	100,00%
2005	8	37	-29	-78,38%
2006	18	41	-23	-56,10%
2007	15	43	-28	-65,12%
2008	16	44	-28	-63,64%
2009	12	40	-28	-70,00%
2010	8	37	-29	-78,38%
2011	12	43	-31	-72,09%
2012	15	44	-29	-65,91%
2013	17	44	-27	-61,36%
2014	21	44	-23	-52,27%
2015	25	44	-19	-43,18%
2016	29	46	-17	-36,96%



Dotation globale de fonctionnement

	Sainte- Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	89	152	-63	-41,45%
2002	92	148	-56	-37,84%
2003	93	151	-58	-38,41%
2004	94	165	-71	-43,03%
2005	96	172	-76	-44,19%
2006	99	176	-77	-43,75%
2007	101	180	-79	-43,89%
2008	103	183	-80	-43,72%
2009	104	184	-80	-43,48%
2010	104	184	-80	-43,48%
2011	104	184	-80	-43,48%
2012	116	183	-67	-36,61%
2013	121	183	-62	-33,88%
2014	111	177	-66	-37,29%
2015	99	165	-66	-40,00%
2016	84	148	-64	-43,24%

La dotation de l'Etat est inférieure de près de 43% à la moyenne notre écart tend à augmenter d'année en année. Les paramètres d'attribution de la DGF ne sont que peu maîtrisés par la Commune.



L'essentiel des ressources de fonctionnement des communes provient de la fiscalité locale (ensemble taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti). Précisons qu'il n'y a pas de subvention en fonctionnement. On notera que la dotation de l'Etat sur laquelle les communes ont peu d'influence est très nettement inférieure en apport par habitant.

Nos ressources fiscales ont augmenté de 77.35% en revenu par habitant alors qu'en moyenne on ne constate qu'une augmentation de 19.74%.

Conclusion de ce point: C'est très clairement en s'appuyant sur l'augmentation de la fiscalité que les ressources de la Commune ont été augmentées. Il s'agit d'une approche par l'augmentation de la masse fiscale, donc de l'assiette et des bases, et non par les taux qui seront abordés plus loin.

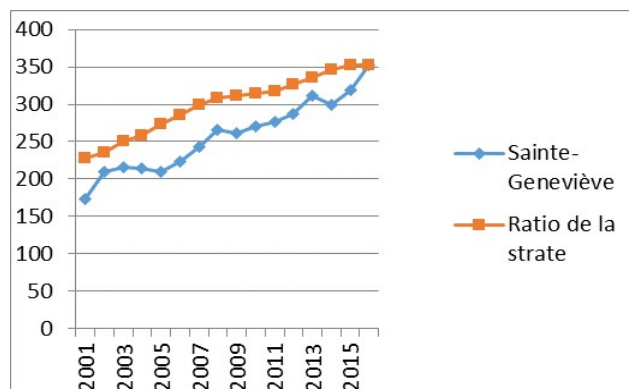
b) Les charges :

Charges de personnel :

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	173	228	-55	-24,12%
2002	209	236	-27	-11,44%
2003	215	251	-36	-14,34%
2004	214	259	-45	-17,37%
2005	210	273	-63	-23,08%
2006	224	286	-62	-21,68%
2007	243	300	-57	-19,00%
2008	266	309	-43	-13,92%
2009	262	312	-50	-16,03%
2010	271	314	-43	-13,69%
2011	276	318	-42	-13,21%
2012	287	326	-39	-11,96%
2013	311	335	-24	-7,16%
2014	300	347	-47	-13,54%
2015	319	353	-34	-9,63%
2016	352	352	0	0,00%

-14,39%

Les charges de personnel de la Commune qui étaient très inférieures à celles de la moyenne s'en sont fortement rapprochées au fil des années pour être exactement égales sur cette année 2016. Il est d'ailleurs à noter une évolution de 10% entre 2015 et 2016, bien plus importante que sur la moyenne.

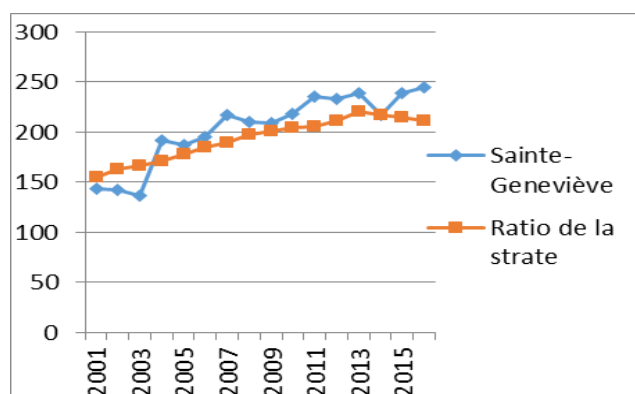


Charges externes :

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	144	155	-11	-7,10%
2002	142	163	-21	-12,88%
2003	137	167	-30	-17,96%
2004	192	171	21	12,28%
2005	187	178	9	5,06%
2006	195	185	10	5,41%
2007	217	190	27	14,21%
2008	210	198	12	6,06%
2009	209	201	8	3,98%
2010	218	204	14	6,86%
2011	236	206	30	14,56%
2012	233	211	22	10,43%
2013	239	221	18	8,14%
2014	217	217	0	0,00%
2015	239	215	24	11,16%
2016	245	211	34	16,11%

4,77%

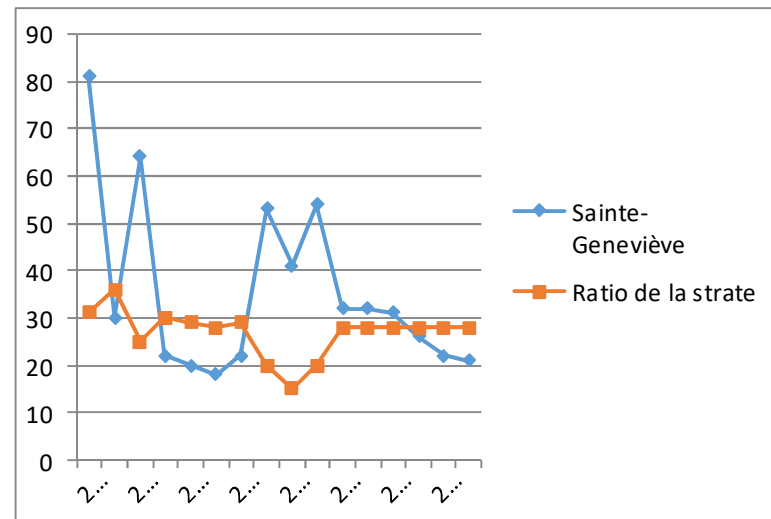
Les charges externes (l'utilisation de prestataires) qui étaient initialement inférieures de 7% à la moyenne sont, en fin de période, supérieures de plus de 16% à celle-ci. On note une augmentation proportionnellement plus importante dans la Commune (+70%) que sur la strate (+36%).



Charges financières :

La charge financière correspond globalement aux intérêts d'emprunts. Si ce montant est supérieur en moyenne par rapport à la strate, l'explication de cette situation se trouve dans les années sur lesquelles des opérations d'emprunt importantes ont été pratiquées. Entre autres, on retrouve les années de l'achat et de l'aménagement des locaux PREVOTE (2008, 2009 et 2010), encore une fois.

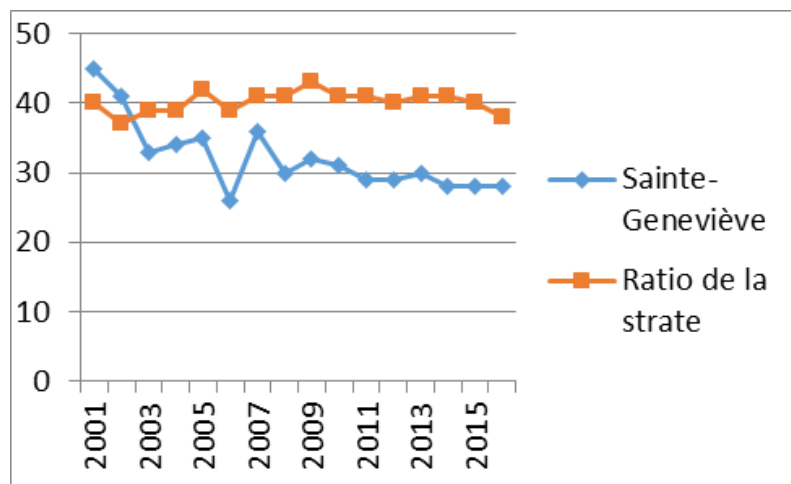
	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	81	31	50	161,29%
2002	30	36	-6	-16,67%
2003	64	25	39	156,00%
2004	22	30	-8	-26,67%
2005	20	29	-9	-31,03%
2006	18	28	-10	-35,71%
2007	22	29	-7	-24,14%
2008	53	20	33	165,00%
2009	41	15	26	173,33%
2010	54	20	34	170,00%
2011	32	28	4	14,29%
2012	32	28	4	14,29%
2013	31	28	3	10,71%
2014	26	28	-2	-7,14%
2015	22	28	-6	-21,43%
2016	21	28	-7	-25,00%
				42,32%



Subventions versées :

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	45	40	5	12,50%
2002	41	37	4	10,81%
2003	33	39	-6	-15,38%
2004	34	39	-5	-12,82%
2005	35	42	-7	-16,67%
2006	26	39	-13	-33,33%
2007	36	41	-5	-12,20%
2008	30	41	-11	-26,83%
2009	32	43	-11	-25,58%
2010	31	41	-10	-24,39%
2011	29	41	-12	-29,27%
2012	29	40	-11	-27,50%
2013	30	41	-11	-26,83%
2014	28	41	-13	-31,71%
2015	28	40	-12	-30,00%
2016	28	38	-10	-26,32%
				-19,72%

Il s'agit des subventions attribuées aux associations et organismes locaux ou non, la Commune révèle un niveau bien moindre que la moyenne en fin de période alors qu'il était supérieur au début de celle-ci. On notera la baisse du montant global passé de 45€ à 28€.



La principale charge des communes est constituée par le personnel. Notre Commune rejoint la moyenne mais on ne peut comparer ce chiffre sans regarder celui des charges externes qui a bien plus évolué que la moyenne.

Il est inquiétant que nos charges financières soient autant influencées par un investissement dont les résultats sont aussi douteux (locaux PREVOTE).

Si les subventions aux associations ne baissent globalement pas, l'on constate que leur apport par habitant a fortement baissé sur notre Commune alors qu'il est resté stable sur la moyenne.

Conclusion de ce point: L'évolution des charges externes est à surveiller. La question des subventions versées mériterait d'être mieux regardée au regard de l'évolution de la population.

3) L'investissement :

a) Les ressources :

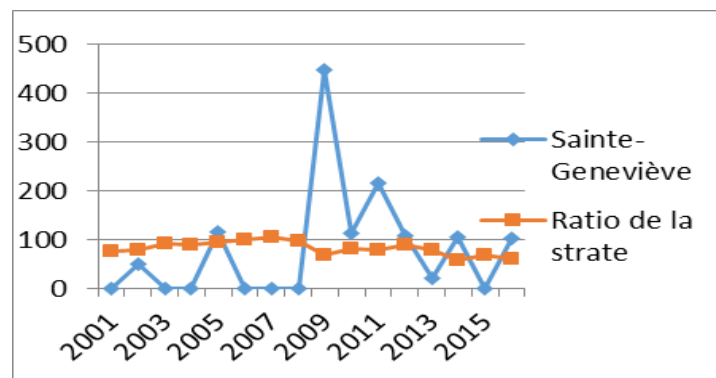
Dont emprunts bancaires et dettes assimilées :

L'emprunt est une des sources de financement de l'investissement. On voit encore apparaître l'incidence de

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	0	77	-77	-100,00%
2002	50	79	-29	-36,71%
2003	0	92	-92	-100,00%
2004	0	90	-90	-100,00%
2005	115	94	21	22,34%
2006	0	101	-101	-100,00%
2007	0	104	-104	-100,00%
2008	0	96	-96	-100,00%
2009	448	68	380	558,82%
2010	112	82	30	36,59%
2011	215	78	137	175,64%
2012	107	90	17	18,89%
2013	20	79	-59	-74,68%
2014	104	57	47	82,46%
2015	0	68	-68	-100,00%
2016	102	59	43	72,88%

9,76%

l'achat et l'aménagement partiel des locaux PEVOTE en 2008, 2009 et 2011, il fait exploser le chiffre d'emprunt pour l'achat puis pour l'aménagement. Ces opérations, notamment l'achat, n'ayant bénéficié que d'un financement très faible en subventions (enveloppe parlementaire). Le niveau moyen des emprunts est supérieur de près de 10% à la moyenne alors que nos investissements sont très nettement inférieurs à la moyenne de près de 33%.

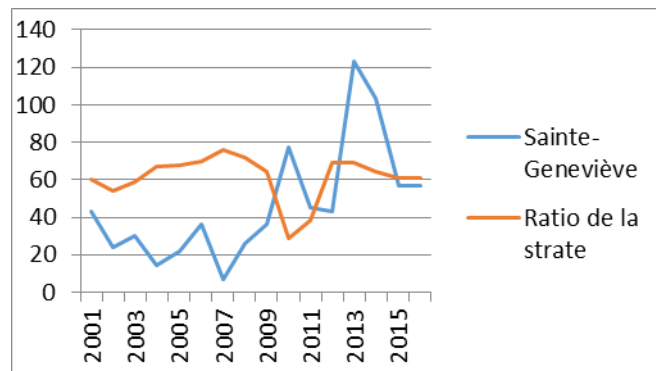


Subventions reçues :

	Subventions reçues			
	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	43	60	-17	-28,33%
2002	24	54	-30	-55,56%
2003	30	59	-29	-49,15%
2004	14	67	-53	-79,10%
2005	22	68	-46	-67,65%
2006	36	70	-34	-48,57%
2007	7	76	-69	-90,79%
2008	26	72	-46	-63,89%
2009	36	64	-28	-43,75%
2010	77	29	48	165,52%
2011	45	38	7	18,42%
2012	43	69	-26	-37,68%
2013	123	69	54	78,26%
2014	103	64	39	60,94%
2015	57	61	-4	-6,56%
2016	57	61	-4	-6,56%

moyenne -15,90%

La Commune est plutôt moins bien subventionnée que la moyenne (-15,90%) même si les dernières années apparaissent comme un peu plus dotées.

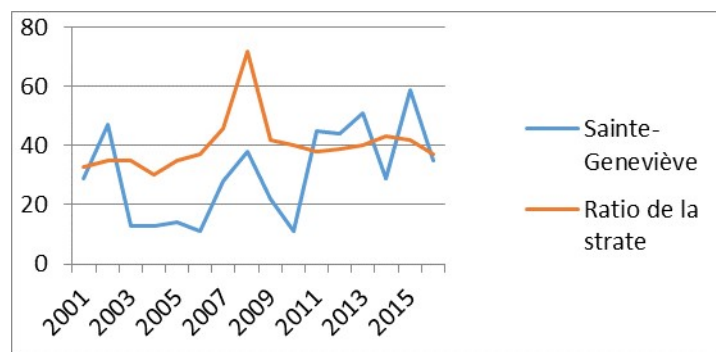


Fonds de Compensation TVA (FCTVA):

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
	2001	29	33	-4
2002	47	35	12	34,29%
2003	13	35	-22	-62,86%
2004	13	30	-17	-56,67%
2005	14	35	-21	-60,00%
2006	11	37	-26	-70,27%
2007	28	46	-18	-39,13%
2008	38	72	-34	-47,22%
2009	22	42	-20	-47,62%
2010	11	40	-29	-72,50%
2011	45	38	7	18,42%
2012	44	39	5	12,82%
2013	51	40	11	27,50%
2014	29	43	-14	-32,56%
2015	59	42	17	40,48%
2016	35	37	-2	-5,41%

-23,30%

Le FCTVA correspond au reversement par l'Etat de la TVA à la Commune sur ses investissements. Le niveau d'investissement de la Commune étant plutôt globalement inférieur à la moyenne, son FCTVA l'est également. Il est inférieur sur la moyenne de plus de 23%



Nous avons là une autre approche de la question de l'investissement sur notre Commune. Tout d'abord, l'emprunt est supérieur en moyenne de près de 10% à la moyenne et l'on voit clairement, encore, que ce sont les années (2009 à 2011) les opérations sur le bâtiment PREVOTE (achat ou réaménagements) qui pèsent sur cette moyenne élevée.

Ensuite, le niveau de subvention de près de 16% inférieur à la moyenne.

Le FCTVA qui est dans la même logique, inférieur de plus de 23% à la moyenne.

Conclusion de ce point: Ces trois derniers tableaux font ressortir que c'est l'emprunt donc indirectement le financement par les ressources locales qui assure l'investissement de la Commune. Le faible niveau de FCTVA démontre un manque de dynamisme de l'investissement et ce, alors, faut-il le rappeler, qu'il y a des manques sérieux d'équipements.

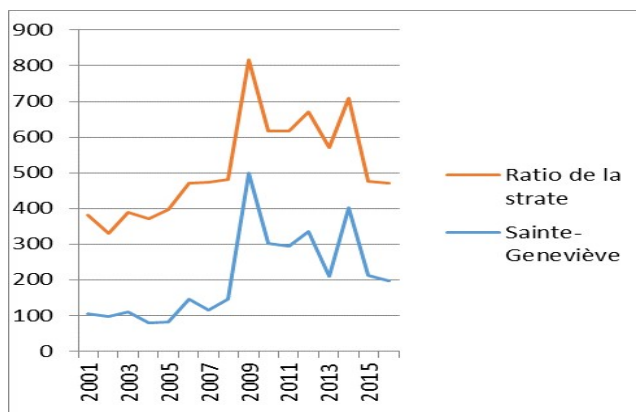
b) Les dépenses :

Dont dépenses d'équipement

On voit là que, globalement, le niveau d'investissement est très largement inférieur (près de 33%) à la moyenne. L'année où celles-ci dépassent de façon la plus importante est l'année de l'achat des locaux PREVOTE (2009 avec près de 57% de plus que la moyenne).

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	105	277	-172	-62,09%
2002	96	235	-139	-59,15%
2003	111	278	-167	-60,07%
2004	80	292	-212	-72,60%
2005	81	315	-234	-74,29%
2006	146	325	-179	-55,08%
2007	114	359	-245	-68,25%
2008	145	336	-191	-56,85%
2009	498	318	180	56,60%
2010	301	317	-16	-5,05%
2011	295	322	-27	-8,39%
2012	336	334	2	0,60%
2013	211	360	-149	-41,39%
2014	401	307	94	30,62%
2015	213	263	-50	-19,01%
2016	197	273	-76	-27,84%

-32,64%



Le niveau de dépenses d'équipements qui constitue l'approche la plus intéressante puisqu'elle concerne l'investissement lourd (immobilier par exemple) est encore plus bas que celui de l'investissement global puisqu'il se situe à près de 33% en dessous de la moyenne.

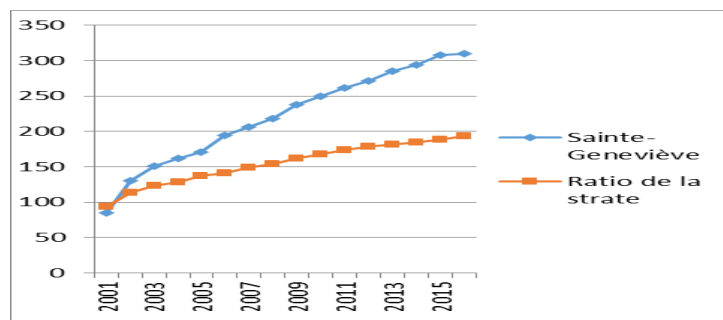
Conclusion de ce point: Encore une approche qui démontre le manque d'investissements au regard de la moyenne mais surtout comparé aux besoins réels de la Commune.

4) Fiscalité :

Produit du foncier bâti :

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	85	94	-9	-9,57%
2002	130	114	16	14,04%
2003	151	123	28	22,76%
2004	162	128	34	26,56%
2005	171	137	34	24,82%
2006	194	141	53	37,59%
2007	206	149	57	38,26%
2008	218	154	64	41,56%
2009	238	162	76	46,91%
2010	250	168	82	48,81%
2011	262	174	88	50,57%
2012	271	179	92	51,40%
2013	285	182	103	56,59%
2014	294	185	109	58,92%
2015	308	189	119	62,96%
2016	310	193	117	60,62%
				39,55%

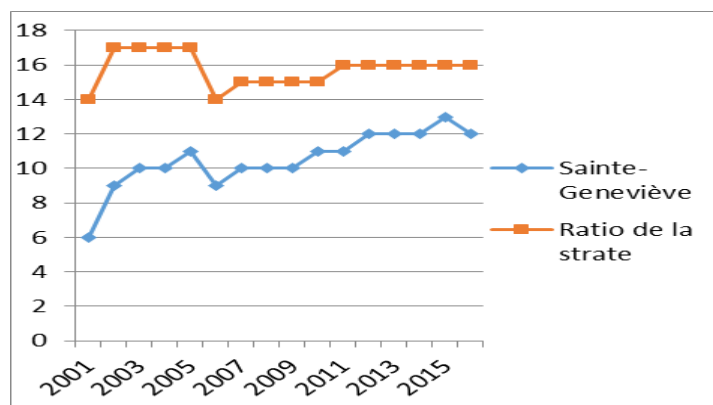
Le produit du foncier bâti par habitant était, en début de période, inférieur de près de 10% à la moyenne, il est en fin de période supérieur de près de 61% à celle-ci. Cette situation tient à la fois à l'augmentation des taux pratiquée mais également à l'augmentation du potentiel fiscal en la matière, c'est-à-dire à l'évolution des constructions dans la Commune. On notera que sur la strate, le montant a doublé, alors qu'il a presque quintuplé sur la Commune.



Produit du foncier non bâti :

Produits foncier non bâti				
	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	6	14	-8	-57,14%
2002	9	17	-8	-47,06%
2003	10	17	-7	-41,18%
2004	10	17	-7	-41,18%
2005	11	17	-6	-35,29%
2006	9	14	-5	-35,71%
2007	10	15	-5	-33,33%
2008	10	15	-5	-33,33%
2009	10	15	-5	-33,33%
2010	11	15	-4	-26,67%
2011	11	16	-5	-31,25%
2012	12	16	-4	-25,00%
2013	12	16	-4	-25,00%
2014	12	16	-4	-25,00%
2015	13	16	-3	-18,75%
2016	12	16	-4	-25,00%
				-33,39%

Le foncier non bâti connaît une évolution conséquente puisqu'il se situait plus de 57% en dessous de la moyenne et n'est plus qu'à moins 25% de celle-ci. On notera qu'alors que la moyenne d'augmentation se situe à un peu plus de 14%, elle est de 100% dans notre Commune alors que le volume de terres agricoles, principalement concernées par cette taxe, n'a pu augmenter.

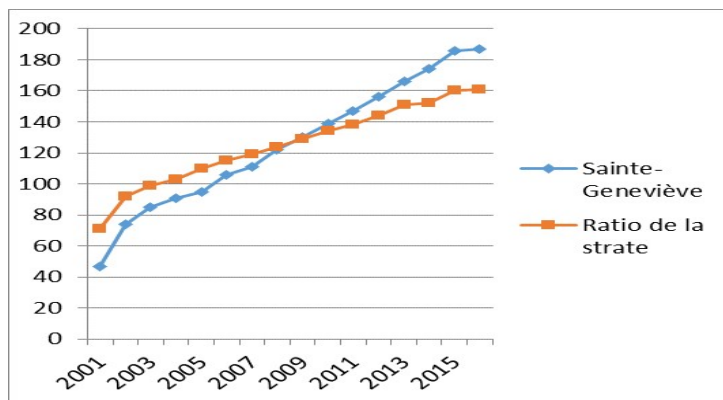


Produit de la taxe d'habitation :

Cette ressource se situait à près de 34% de moins que la moyenne en début de période, elle est en fin de celle-ci à plus 16,15% au-dessus de celle-ci. Cette évolution est essentiellement due à l'augmentation des taux et de la reclassification des constructions.

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	47	71	-24	-33,80%
2002	74	92	-18	-19,57%
2003	85	99	-14	-14,14%
2004	91	103	-12	-11,65%
2005	95	110	-15	-13,64%
2006	106	115	-9	-7,83%
2007	111	119	-8	-6,72%
2008	122	124	-2	-1,61%
2009	130	129	1	0,78%
2010	139	134	5	3,73%
2011	147	138	9	6,52%
2012	156	144	12	8,33%
2013	166	151	15	9,93%
2014	174	152	22	14,47%
2015	186	160	26	16,25%
2016	187	161	26	16,15%

-2,05%



Le produit du foncier bâti par habitant a presque été multiplié par 4 sur notre Commune cependant qu'il n'était qu'un peu plus que doublé sur la moyenne. De même, le foncier non bâti a doublé alors que celui de la moyenne n'a augmenté que d'un peu plus de 10%, le produit de la taxe d'habitation a également été augmenté par plus de 4 alors que dans la moyenne cette évolution n'est que de deux et demi.

Conclusion de ce point: La démonstration est faite que c'est par la fiscalité directe que la recherche de ressources s'est opérée. Si un rattrapage de la moyenne devait être fait, celui-ci a largement été franchi.

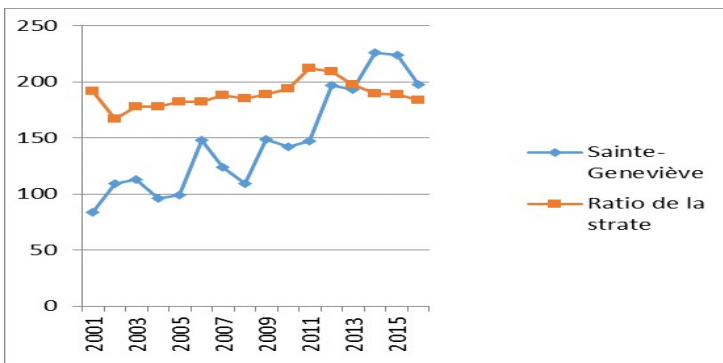
5) Autofinancement :

Excédent brut de fonctionnement :

L'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF) de la Commune était très inférieur à celui de la moyenne en début de période, il s'est fortement rapproché de celle-ci durant les dernières années pour se situer à un niveau de plus de 18% au-dessus de cette moyenne sur les années 2014 et 2015, en 2016 un tassement se produit à 7,61% supérieur à la moyenne.

	Sainte- Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	84	192	-108	-56,25%
2002	109	167	-58	-34,73%
2003	113	178	-65	-36,52%
2004	96	178	-82	-46,07%
2005	99	182	-83	-45,60%
2006	148	182	-34	-18,68%
2007	124	188	-64	-34,04%
2008	109	185	-76	-41,08%
2009	149	189	-40	-21,16%
2010	142	194	-52	-26,80%
2011	147	212	-65	-30,66%
2012	197	209	-12	-5,74%
2013	193	198	-5	-2,53%
2014	226	190	36	18,95%
2015	224	189	35	18,52%
2016	198	184	14	7,61%

-22,17%

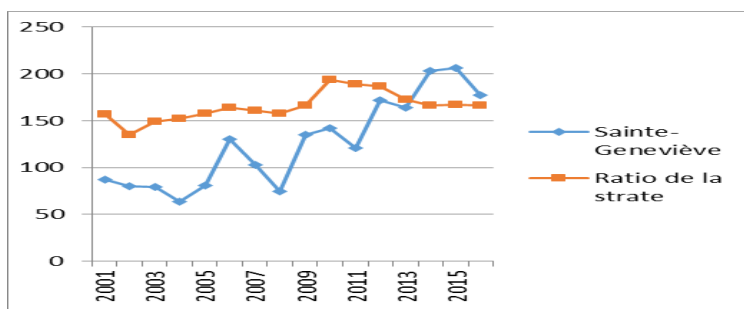


	Sainte- Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	87	157	-70	-44,59%
2002	80	135	-55	-40,74%
2003	79	149	-70	-46,98%
2004	64	152	-88	-57,89%
2005	81	158	-77	-48,73%
2006	130	164	-34	-20,73%
2007	103	161	-58	-36,02%
2008	75	158	-83	-52,53%
2009	135	166	-31	-18,67%
2010	142	194	-52	-26,80%
2011	121	189	-68	-35,98%
2012	172	187	-15	-8,02%
2013	164	173	-9	-5,20%
2014	203	166	37	22,29%
2015	206	167	39	23,35%
2015	177	166	11	6,63%

-24,41%

Capacité d'autofinancement :

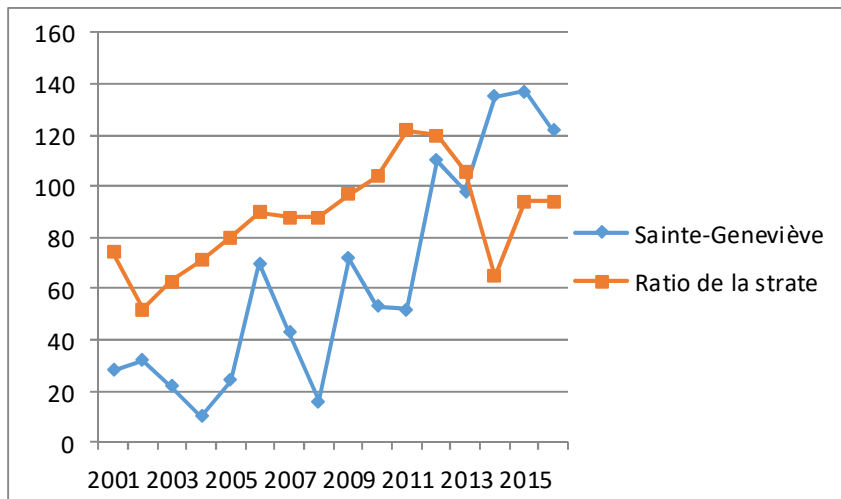
La CAF de la Commune s'est très nettement améliorée durant la période puisqu'elle a pratiquement doublé cependant qu'elle restait stable au niveau de la strate. Alors que notre Commune se situait à 44,59% en dessous de la strate, elle est désormais à 6,6% au-dessus après deux années à plus de 20% supérieur à la moyenne. Mais cette situation qui peut apparaitre positive tient aussi au fait d'avoir augmenté fortement la fiscalité locale sans dépenser au regard des besoins.



CAF nette du remboursement du capital des emprunts :

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	28	74	-46	-62,16%
2002	32	52	-20	-38,46%
2003	22	63	-41	-65,08%
2004	10	71	-61	-85,92%
2005	24	80	-56	-70,00%
2006	70	90	-20	-22,22%
2007	43	88	-45	-51,14%
2008	16	88	-72	-81,82%
2009	72	97	-25	-25,77%
2010	53	104	-51	-49,04%
2011	52	122	-70	-57,38%
2012	110	120	-10	-8,33%
2013	98	106	-8	-7,55%
2014	135	65	70	107,69%
2015	137	94	43	45,74%
2016	122	94	28	29,79%
				-27,60%

Le rapport de la CAF avec le capital des emprunts s'est également amélioré, même si 2016 marque un tassement en la matière, et pour les mêmes raisons que la CAF, pour cause de sous dépenses.



Globalement les éléments d'autofinancement se sont améliorés.

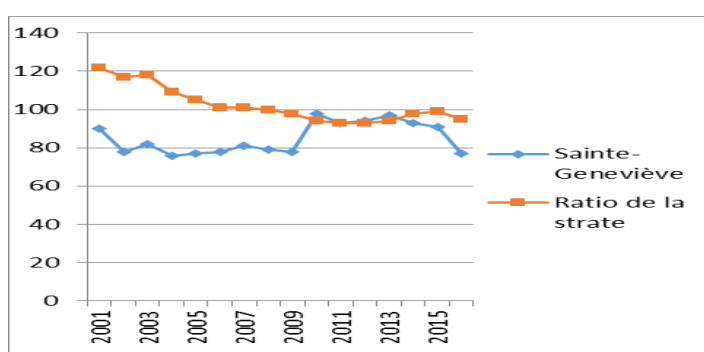
Conclusion de ce point: Les augmentations ont produit une évolution positive de notre situation d'autofinancement.

7) Endettement :

Encours de la dette au 31/12 :

	Sainte- Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	582	671	-89	-13,26%
2002	584	632	-48	-7,59%
2003	527	639	-112	-17,53%
2004	473	637	-164	-25,75%
2005	531	651	-120	-18,43%
2006	471	667	-196	-29,39%
2007	412	688	-276	-40,12%
2008	353	702	-349	-49,72%
2009	729	695	34	4,89%
2010	761	706	55	7,79%
2011	904	706	198	28,05%
2012	913	716	197	27,51%
2013	858	724	134	18,51%
2014	881	710	171	24,08%
2015	803	697	106	15,21%
2016	840	674	166	24,63%
				-3,19%

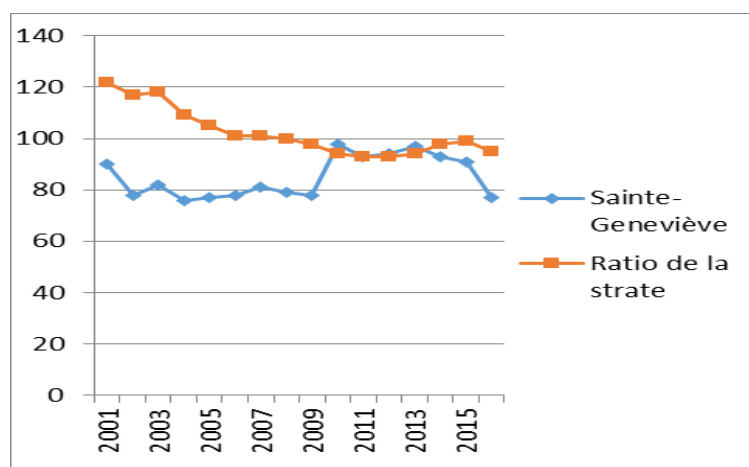
L'encours de la dette se situait plus de 13% au-dessous de la moyenne, il se situe désormais à près de 25% supérieur à la moyenne, après avoir dépassé les 28% au-dessus de la moyenne en 2011. Il est à noter que ce niveau important a été franchi avec l'achat du bâtiment PREVOTE dans les années 2009-2010. Cet investissement de près de 800 000€ sans subvention pèse très lourd sur la situation de la Commune, et ce d'autant plus qu'il n'est pas utilisé. Là encore, notons la relative stabilité de la moyenne alors que notre Commune augmente de plus de 44% son encours tout en étant en situation de sous-investissement.



Annuité de la dette :

	Sainte- Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	90	122	-32	-26,23%
2002	78	117	-39	-33,33%
2003	82	118	-36	-30,51%
2004	76	109	-33	-30,28%
2005	77	105	-28	-26,67%
2006	78	101	-23	-22,77%
2007	81	101	-20	-19,80%
2008	79	100	-21	-21,00%
2009	78	98	-20	-20,41%
2010	98	94	4	4,26%
2011	93	93	0	0,00%
2012	94	93	1	1,08%
2013	97	94	3	3,19%
2014	93	98	-5	-5,10%
2015	91	99	-8	-8,08%
2016	77	95	-18	-18,95%
				-15,91%

Le niveau de l'annuité de la dette de la Commune était de plus de 26% inférieur à la moyenne en début de période, il a rattrapé celle-ci depuis la période de l'achat des locaux PREVOTE. Il reste à un niveau élevé au regard du sous-investissement.



Notre Commune se trouve dans une situation d'endettement supérieur de près de 25% à la moyenne au regard de l'encours de sa dette et ce depuis 2009. Les opérations liées au bâtiment PREVOTE viennent encore jouer leurs influences négatives. Par contre, on constate que l'annuité de la dette reste faible, après avoir quelque peu marqué le pas au début de la décennie, les emprunts engagés le sont sur du long terme ce qui permet d'abaisser l'annuité.

Conclusion de ce point: L'endettement supérieur de près de 25% à la moyenne est surprenant au regard d'un sous-investissement récurrent. Il démontre la sur utilisation de nos ressources locales en utilisant l'emprunt plutôt que la subvention.

Conclusions générales :

Sur les sujets du fonctionnement, peu de remarques à faire. Même si des questions se posent quant à l'augmentation des charges de personnel d'autant que dans le même temps les charges externes connaissent une augmentation non négligeable.

L'évolution des subventions aux associations qui n'a pas suivi celle de la population nécessite un examen.

Pour ce qui est de l'investissement, l'augmentation des ressources fiscales très nettement supérieure à la moyenne vient servir l'autofinancement d'une démarche de non recherche des financements extérieurs (subventions du Département, de la Région, de l'Europe, voire d'autres partenaires...) qui restent en moyenne près de 16% inférieur à la moyenne. Nos ressources locales se substituent aux financements extérieurs. Il est vrai que pour obtenir de tels financements, il faut avoir une démarche de projets. Ces partenaires ne financent pas l'achat d'une ancienne usine en pleine campagne sans projet derrière ou l'implantation d'un mobile home pour une classe dans l'urgence par contre ils accompagnent beaucoup plus facilement un projet de complexe socio culturel dans une démarche d'action culturelle ou la réalisation d'un équipement scolaire avec restauration et médiathèque, par exemple. L'approche, certes discutable mais qui reste une hypothèse de travail, qui montre notre différentiel d'investissement à près de 6 millions d'€uros sur ces 16 années analysées est intéressant. Il démontre la défaillance dans l'utilisation de nos marges surtout au regard des besoins en équipement non couverts : restauration scolaire, classes manquantes, bibliothèque, salle des fêtes,....

C'est ainsi que l'un des plus gros investissements réalisés sur la période, l'achat des locaux PREVOTE, s'est opéré sur les fonds propres de la Commune. Cet équipement reste à ce jour sans projet près de 10 ans après son acquisition.

Nous sommes donc dans une situation dans laquelle notre Commune gâche ses moyens financiers, procurés essentiellement par les ressources fiscales qui, elles, augmentent 4 fois plus que la moyenne dans la période, dans des investissements mal orientés, mal définis, mal préparés,... faute de projets...

